

Liste de contrôle relative aux causes profondes des conflits

Union européenne

2000

1. Légitimité de l'État

Le système politique est-il doté des contrôles et des réglages appropriés? Respect de la Constitution; capacité du Parlement et de l'appareil judiciaire de surveiller les dirigeants; transfert des pouvoirs; capacité des autorités régionales (le cas échéant) de contrebalancer les pouvoirs centraux.

Dans quelle mesure le pouvoir politique/administratif est-il inclusif? Représentation des groupes ethniques et religieux au sein du gouvernement; égalité d'accès à l'activité politique; processus décisionnel participatif; recrutement équitable au gouvernement et dans d'autres institutions publiques.

Dans l'ensemble, dans quelle mesure respecte-t-on les autorités nationales? Ressentiment historique envers le pouvoir de l'État; existence de mouvements indépendantistes; groupes revendiquant des solutions drastiques (révolutionnaires ou réactionnaires) aux problèmes perçus; capacité apparente de l'État de répondre aux besoins de la population.

Le problème de la corruption est-il généralisé? Niveau global de corruption; existence de programmes de lutte contre la corruption; subornation généralisée dans les bureaucraties; connivence entre le secteur privé et les fonctionnaires.

2. Primauté du droit

Le système judiciaire est-il solide? Autonomie et efficacité de l'appareil judiciaire; égalité des citoyens devant la loi; possibilité d'entamer des poursuites contre les décisions de l'État; application des décisions judiciaires.

L'État a-t-il recours à la violence illégale? Participation des forces de sécurité à des activités illégales (barrages routiers, extorsion, etc.); condamnation efficace, par les forces de sécurité, des violations des droits de la personne; existence d'un cadre minimal de protection des droits de la personne régissant leurs activités, les conditions d'emprisonnement.

Le pouvoir civil contrôle-t-il les forces de sécurité? Influence des forces de sécurité sur les décisions politiques; rôle du Parlement dans les discussions sur l'utilisation et la vérification des forces de sécurité; existence d'un débat ouvert sur le secteur de la sécurité et d'une surveillance de ce secteur par les médias/universitaires.

Le crime organisé nuit-il à la stabilité du pays? Contrôle d'une part importante du pays/de l'économie par des réseaux de criminels (stupéfiants, ressources naturelles, trafic humain); existence d'armées privées ou de groupes paramilitaires armés bénéficiant de l'impunité; réintégration sociale adéquate des anciens combattants.

3. Respect des droits fondamentaux

Les libertés civiles et politiques sont-elles respectées? Respect du droit de vote/ d'admissibilité; protection des libertés civiles, y compris la liberté d'expression et la liberté de réunion; élections justes et libres respectant les droits de l'opposition.

Les droits religieux et culturels sont-ils respectés? Sanctions contre la discrimination fondée sur la religion, la race ou la culture; reconnaissance des langues des minorités (par ex. dans l'enseignement); définition de l'État sans référence à une identité religieuse ou culturelle dominante.

Les autres droits fondamentaux sont-ils respectés? Poursuites relatives aux violations des droits de la personne (torture, détention illégale); égalité des sexes; respect des habitudes privées (code vestimentaire, vie privée, etc.); respect des engagements en vertu des conventions et des traités internationaux relatifs aux droits de la personne, et respect de ces traités et conventions; système de surveillance efficace relatif aux droits de la personne par les ONG et/ou les organisations internationales.

4. Société civile et médias

La société civile peut-elle fonctionner librement et efficacement? Protection des ONG et du droit d'association par l'État; vitalité de la société civile; accès à la main-d'œuvre, à la formation, aux ressources, etc.; capacité d'influer sur les processus politiques et de régler les tensions entre les communautés.

Dans quelle mesure les médias agissent-ils de façon professionnelle et indépendante? Pratique de la censure par le gouvernement; indépendance des médias par rapport aux débats partisans et aux intérêts politiques ou privés; capacité de faire valoir les points de vue de tous les groupes de la société; accès des journalistes à la formation professionnelle.

5. Relations entre les communautés et mécanismes de règlement des différends

Dans quelle mesure les relations entre les groupes d'identité sont-elles bonnes? Capacité de groupes d'identité majeurs de se côtoyer; fréquence des incidents de violence raciale/religieuse; perpétuation des stéréotypes négatifs ou des soupçons mutuels par la mémoire collective et la culture; existence et efficacité des mécanismes de réconciliation (par ex. les commissions de justice).

L'État fait-il l'arbitrage en cas de tensions et de différends entre les communautés? Existence et efficacité de mécanismes d'arbitrage entre les parties au conflit (sages, aînés, ombudsmans); manipulation politique des différences ethniques et d'identité; existence de tribunes régionales pour la prévention et le règlement des conflits.

Existe-t-il des mouvements incontrôlés de migrants/réfugiés? Friction sociale entre les communautés de migrants et les communautés d'accueil (par ex. les pressions sur l'approvisionnement en nourriture, en eau, etc.); respect des droits fondamentaux des migrants/réfugiés; impact des mouvements de migration sur l'équilibre ethnique/d'identité dans les régions d'accueil.

6. Saine gestion économique

Dans quelle mesure l'économie est-elle robuste? Revenus tributaires d'un nombre limité de secteurs (par ex. un seul produit agricole, une industrie, les envois d'argent); capacité de réagir aux catastrophes naturelles ou aux conditions mondiales (par ex. les variations majeures dans les prix des marchandises).

Le cadre politique est-il favorable à la stabilité macroéconomique? Stabilité des principales composantes macroéconomiques (inflation, déficit public, comptes courants, etc.); capacité d'attirer les investissements (autant intérieurs qu'étrangers); mise en oeuvre de politiques négociées avec les IFI.

Dans quelle mesure la politique environnementale de l'État est-elle durable? Équité de la gestion des ressources naturelles (par ex. l'eau); anticipation de conflits internes ou externes concernant les ressources naturelles; risque d'une grave dégradation de l'environnement (par ex. la désertification) qui oblige les populations à s'exiler ou qui menace les habitudes de vie traditionnelles.

7. Disparités sociales et régionales

Quelle est la situation concernant les politiques sur le bien-être social? Niveau d'alphabétisation général, santé, hygiène, établissement de filets de sécurité sociale et de politiques sur le revenu (sinon, existence de mécanismes sociaux de rechange garantissant la solidarité familiale ou locale); anticipation des changements démographiques majeurs résultant des politiques publiques (plus particulièrement l'urbanisation et l'emploi chez les jeunes).

Comment s'attaque-t-on aux disparités sociales? Tendance à la pauvreté et à la marginalisation (surtout, en termes absolus); vulnérabilité des segments défavorisés de la société; équité d'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux emplois, aux débouchés économiques (y compris pour les femmes et les minorités); existence de politiques publiques visant à corriger les disparités au sein des communautés par le biais de réformes foncières, de systèmes de contingentement, de programmes sociaux, etc.

Comment s'attaque-t-on aux disparités régionales? Écarts entre les régions rurales et les régions urbaines; existence de régions qui accusent un retard sur le plan du développement économique ou qui sont particulièrement touchées par le manque de ressources essentielles; politiques de redistribution entre les régions.

8. Situation géopolitique

Dans quelle mesure la situation géopolitique de la région est-elle stable? Relations avec les pays voisins; questions frontalières en suspens; dépendance du pays à l'égard de pays instables pour l'accès à des biens essentiels (par ex. l'accès à la mer ou à l'eau); efficacité des mécanismes de règlement des conflits régionaux.

L'État est-il touché par des menaces de l'extérieur? Politiques déstabilisantes de forces de l'extérieur; existence de communautés ethniques/diasporas proactives à l'étranger; capacité de contrôler le trafic des armes.

L'État nuit-il à la stabilité de la région? Soutien aux milices ou aux groupes de rebelles opérant sur les territoires voisins; protection des criminels de guerre ou des groupes de rebelles venant d'États voisins; exploitation des ressources naturelles du pays aux fins de la politique étrangère; existence d'activités internationales illicites sur le territoire du pays.